progrès a été poussé plus loin. Non-seulement certains signes n'ont conservé qu'une valeur phonétique, mais cette valeur phonétique a été réduite à une simple émission syllabique. Ainsi, par exemple, le mot qui, dans la langue parlée, désignait le lion, et qui s'articulait *labo*, était représenté, dans l'écriture figurative, par un lion dessiné, lequel lion dessiné, par cette puissance qui lui était inhérente de représenter le mot *labo* de la langue parlée, devint un signe phonétique dépouillé de son attribut idéographique et, comme tel, attaché à l'articulation *la*. Enfin, la syllabe, à son tour, a été décomposée en deux parties : une articulation et un son (consonne et voyelle). En effet, toute syllabe naturelle, comme *ba, ta, ra*, ne peut contenir que ces deux éléments; *tar, rab* renferment en réalité deux syllabes naturelles *ta-re, ra-be;* ce sont des syllabes *artificielles*.

Plusieurs peuples, les Japonais, par exemple, se sont arrêtés au système syllabique. Les Tartares Mandchoux ont un syllabaire très-compliqué et très-difficile à apprendre, si l'on s'astreint à l'étudier par groupes. M. Langlès a décomposé tous ces groupes, et a montré qu'en réalité ils étaient composés de consonnes et de voyelles, au nombre de vingt-quatre caractères primitifs, ce dont les Mandchoux ne s'étaient certainement jamais doutés.

II. — HISTOIRE DE L'ALPHABET. L'écriture alphabétique paraît avoir été inventée deux fois, en Égypte et dans l'Inde; de là deux grands systèmes d'écriture alphabétique, auxquels se rattachent tous les alphabets connus et dont chacun a eu son développement propre, indépendant de l'autre : système alphabétique d'origine égyptienne, système alphabétique d'origine indienne.

— SYSTÈME ALPHABÉTIQUE D'ORIGINE ÉGYPTIENNE. C'est l'écriture phénicienne qui a donné naissance aux *alphabets* grec, latin, étrusque, gothique, etc. Suivant la tradition, le Phénicien Cadmus apporta cette écriture en Grèce. « Les Phéniciens qui vinrent en Grèce avec Cadmus, dit Hérodote, y introduisirent diverses sciences et entre autres la connaissance des lettres (*grammata*). Ces lettres furent d'abord employées telles que les employaient les Phéniciens eux-mêmes ; mais, par la suite des temps, elles furent changées dans le son et dans la forme. A l'époque de l'arrivée de la colonie phénicienne, les Grecs qui en étaient les plus voisins furent les Ioniens, qui apprirent ces lettres des Phéniciens, et les admirent dans l'usage commun de la vie, à de légères modifications près. Comme c'étaient les Phéniciens qui les avaient fait connaître les premiers aux Grecs, ceux-ci les nommèrent avec justice *lettres phéniciennes*... J'ai vu moi-même, ajoute Hérodote, dans le temple d'Apollon Isménien, à Thèbes de Béotie, ces lettres cadméennes inscrites sur trois trépieds et ayant une grande ressemblance avec celles dont les Ioniens faisaient usage. »

Les Phéniciens étaient-ils les inventeurs de l'*alphabet* qu'ils apportaient en Grèce? Le poëte Lucain nous apprend que c'était l'opinion commune dans l'antiquité :

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.

Mais plusieurs écrivains grecs et romains, Platon, Diodore de Sicile, Cicéron, Pline, attribuaient l'invention de l'écriture à Thôr, Athôr ou Orisis, prince ou dieu égyptien que les Grecs nommaient Hermès. « Ce sont les Égyptiens, dit formellement Tacite, qui ont inventé les lettres de l'*alphabet;* les Phéniciens, qui avaient l'empire de la mer, les ont portées en Grèce et ont acquis de la sorte la gloire d'avoir découvert ce qu'ils avaient reçu. » Les travaux de la philologie moderne ont confirmé ce témoignage, et l'on peut regarder comme certain que les Phéniciens n'ont été que les vulgarisateurs de l'écriture alphabétique. Peuple essentiellement marchand, on comprend qu'ils se soient attachés à ce mode graphique indirect, dont la simplicité et la commodité devaient leur être d'un grand secours pour le commerce.

Les Hébreux, à l'exemple des Phéniciens, ont emprunté aux Egyptiens, pendant le séjour prolongé qu'ils ont fait au milieu d'eux, les lettres de leur alphabet; peut-être l'ont-ils fait avant les Phéniciens. Le véritable alphabet hébraïque n'est pas celui qui est employé de nos jours; ce dernier a une origine chaldéenne, et a été adopté après les divers asservissements des Juifs. L'alphabet authentique est l'alphabet samaritain, et surtout l'alphabet nommé Hébraïque des monnaies, qui est analogue à celui des inscriptions phéniciennes. Le nom même des lettres hébraïques nous a conservé le procédé par lequel elles ont été formées. Par exemple, tel caractère égyptien éveille chez un Hébreu, par sa forme matérielle ou conventionnelle, l'idée de maison, dans sa langue, *beth*. Désormais ce caractère sera employé partout où se trouvera l'articulation *b*, soit au milieu, soit au commencement, soit à la fin des mots. La forme du caractère a dû être très-simplifiée (samaritain et hébreu des monnaies); elle a même été complétement modifiée (écriture carrée ou chaldéenne actuellement en usage). Mais si la forme du caractère n'existe plus, son nom est resté là pour en rappeler l'origine, et le B, en hébreu, ne s'appelle pas autrement que *la maison*. Quelques lettres même ont conservé dans nos alphabets mieux que dans les alphabets sémitiques, dérivés du phénicien et de l'ancien hébreu, quelque chose de la forme primitive à laquelle un sens était attaché. Ainsi la lettre *m*, dont le nom en hébreu (mim) signifie *eau*, ressemble encore assez bien à une ligne brisée ou en zigzag, dont on avait fait le symbole de l'eau. La lettre *o*, dont le nom en hébreu (ayn) signifie *œil*, n'était autre chose primitivement qu'un œil dessiné. Dans ses dégradations successives, le dessin de cet œil devint un ovale, un cercle avec un petit point au centre, pour indiquer la pupille. Ce point disparut dans la suite.

Voici le nom et la signification de chacune des vingt-deux lettres de l'alphabet hébraïque :

Noms des lettres.	Valeur.	Signification.
Aleph	A.	bœuf, éléphant.
Beth	B, bh.	maison.
Guimel	G, gh.	chameau.
Daleth	D, dh.	porte.
Hé	H, e.	trou.
Waw	Ou, v, w.	clou.
Zaïn	Z.	arme.
Khet	Kh, ch, h.	clôture (de bétail).
Teth	T.	serpent, main, poing.
Iod	I, Y.	main.
Caph	K, kh, ch.	creux de la main.
Lamed	L.	garrot.
Mim	M.	eau.
Nounn	N.	poisson (dialecte araméen).
Samech	S.	appui.
Ayn	O, ho	œil.
Phé	P, ph	bouche.
Tsad	Ts, tz.	pêcher, chasser, hameçon, hibou.
Qof	Q, c, k.	nuque (en arabe colline).
Resch	R.	tête.
Schin ou Sin	S, sch.	dent.
Tau	Th.	signe en croix, joug.

Il est évident que les Phéniciens appelaient leurs lettres des mêmes noms que les Hébreux, car nous les retrouvons très-peu défigurées dans l'*alphabet* qu'ils ont apporté aux Grecs : *Alpha, Aleph.* (Notons en passant l'origine commune des mots *alpha* et *éléphant.*) — *Bêta, Beth — Gamma, Guimel — Delta, Daleth — Epsilon* (e simple), *Hé — Iota, Iod — Kappa, Caph — Lambda, Lamed — Mu* (prononcez *mi*), *Mim — Nu, Nounn — Omicron* (*o* petit), *Ayn — Pi, Phé — Rô, Resch — Sigma, Samech — Tau, Tau — Dzêta, Zaïn.*

Champollion pose comme un fait acquis à la science l'origine égyptienne des *alphabets* des peuples de l'Asie occidentale, c'est-à-dire des *alphabets* sémitiques, lesquels ont donné naissance aux *alphabets* européens. « Si l'on remarque, dit-il: 1° que chaque lettre des *alphabets* que nous appelons hébreu, chaldaïque et syriaque, porte un nom significatif; 2° que ces noms sont fort anciens parce qu'ils furent presque tous transmis par les Phéniciens aux Grecs, lorsque ceux-ci en reçurent l'*alphabet;* 2° que la première consonne ou la première voyelle de ces noms est aussi dans ces *alphabets* la voyelle ou la consonne que la lettre représente, on reconnaîtra dans la création de ces *alphabets* une analogie parfaite avec la création de l'*alphabet* phonétique égyptien; et si des *alphabets* de ce genre se sont formés primitivement, comme tout le prouve, de signes représentant des idées ou objets, il est évident que nous devons reconnaître le peuple inventeur de cette méthode graphique dans celui qui se servit spécialement d'une écriture idéographique; c'est-à-dire enfin que l'Europe, qui reçut de la vieille Egypte les éléments des sciences et des arts, lui devrait encore l'inappréciable bienfait de l'écriture alphabétique. »

De l'ancien *alphabet* grec, on fait généralement dériver en première ligne ceux de l'étrusque, du latin et du grec ordinaire. L'étrusque à son tour a formé ceux de l'ombrique, de l'osque et du samnite. Le grec ordinaire a fourni des éléments au copte, au gothique et au slave ancien. D'après une autre opinion, l'étrusque viendrait directement du phénicien, au même titre que le grec. Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable. Le caractère latin est actuellement très-employé : l'italien, le français, l'espagnol, le portugais, l'anglais, le hollandais, le hongrois, le polonais, etc., l'ont adopté en y apportant quelques modifications ou additions nécessaires pour exprimer des sons particuliers à chacune de ces langues. Outre cela, les langues qui commencent à être imprimées, choisissent généralement le caractère latin (dialectes de l'Océanie, de l'Amérique, des Cafres, des Hottentots, de l'Asie septentrionale, etc.).

Quelques savants font encore dériver de l'alphabet phénicien, parallèlement à l'alphabet grec, les alphabets du vieux persan, du vieux hébraïque et du vieux araméen. Le vieux persan aurait engendré l'écriture du zend, du pehlvi, et exercé quelque influence sur celle de l'arménien. Au vieux hébraïque, qui prend peut-être directement sa source dans l'égyptien, comme l'étrusque dans le phénicien, se rattachent le samaritain et l'hébreu des monnaies. Quant au vieux araméen, on lui attribue la formation des écritures palmyréenne et chaldéenne. Le palmyréen engendra l'estranghelo et le sabéen. L'estranghelo crée le nestorien, d'où dérivent le koufique, le peschito (syriaque), l'oïgour (vieux turc). Le koufique est l'ancien caractère arabe qui s'est modifié et a donné naissance à l'alphabet actuel, dont les variantes neskhi, taâliq, sulus, schikesté, divani, etc., correspondent à notre anglaise, ronde, bâtarde, etc. — L'alphabet arabe joue en Orient un rôle identique à celui de l'alphabet latin en Europe. Il s'est imposé par les conquêtes au persan, qui est une langue iranienne; au turc, qui est une langue tartare; à l'indoustani, qui est une langueârienne; au malais même, qu'Adelung fait entrer dans la classe des langues monosyllabiques; en un mot, à toutes les langues parlées par les sectateurs de l'islam.

— SYSTÈME ALPHABÉTIQUE D'ORIGINE INDIENNE. « Loin de porter, dit l'*Encyclopédie nouvelle*, comme les *alphabets* des langues sémitiques, l'empreinte d'une pénible et lente invention encore embarrassée dans les liens des caractères figuratifs, l'*alphabet* sanscrit semble avoir été conçu et formé par la plus haute intelligence philosophique et analytique qui ait encore paru dans le monde. Aussi les Indiens prétendent qu'il a été révélé par les dieux, et ils ont donné à une forme spéciale de leur écriture le nom de *devanagari*, écriture des dieux. » C'est dans cette forme de caractères, forme très-ancienne, que sont écrits le plus grand nombre des ouvrages de la littérature sanscrite. Cet *alphabet*, dont la nature est absolument différente des *alphabets* sémitiques, a donné naissance à tous ceux qui ont cours dans les deux presqu'îles de l'Inde, à ceux du Thibet et de l'île de Ceylan. Il possède des signes spéciaux pour représenter les voyelles et les diphthongues, qui sont au nombre de quatorze ; les consonnes s'élèvent à trente-quatre ; en tout quarante-huit signes distincts formant le système le plus complet et le plus régulier de caractères alphabétiques que l'on ait encore inventé. Chaque lettre, dans l'épellation indienne, est suivie du mot *kara* : ainsi, par exemple, *a-kara* signifie le signe qui produit le son *a; ka-kara*, le signe qui produit le son *ka* et ainsi de suite. Chaque signe consonnant s'articule avec la voyelle brève *a* comme si cette voyelle lui était inhérente; ce qui a également lieu dans la lecture des mots, lorsqu'aucune autre voyelle n'adhère immédiatement à la consonne.

Il est probable que l'*alphabet* sanscrit ne fait pas exception à la loi qui fait dériver toute écriture alphabétique d'une écriture idéographique; mais il est certain qu'il n'a gardé aucune trace de cette origine.

III. — DIRECTION DES DIFFÉRENTES ÉCRITURES ALPHABÉTIQUES. Toutes les écritures qui appartiennent au système indien sont dirigées de gauche à droite. Parmi celles qui sont de souche égyptienne, les unes, les écritures mères, les écritures sémitiques, sont dirigées dans un sens opposé, c'est-à-dire de droite à gauche; les autres, les écritures européennes (dérivées des écritures sémitiques), ont adopté la même direction que les écritures d'origine indienne. Pourquoi les Indiens ont-ils pris l'habitude de tracer leurs caractères alphabétiques de gauche à droite, et les Egyptiens, les Phéniciens, les Hébreux de droite à gauche? Peut-être le choix de telle ou telle direction de l'écriture n'a-t-il été primitivement qu'un fait tout fortuit, déterminé par la nécessité même de choisir, ou tenant aux circonstances de l'invention, puis généralisé par l'imitation et l'usage; peut-être a-t-il sa racine dans le génie de la langue, dans les tendances et les instincts de la race. Ce qui semble donner de la valeur à cette dernière hypothèse, c'est le phénomène remarquable que présente l'ancienne écriture grecque. Les Grecs, on n'en peut douter, avaient emprunté aux Phéniciens non-seulement leur *alphabet*, mais leur manière d'écrire de droite à gauche; on trouve cette direction sémitique de l'écriture dans de vieilles inscriptions grecques, étrusques et même latines. Mais peu à peu l'écriture en Grèce tendit à prendre la direction opposée en passant par une transition très-curieuse, la direction alternative, de droite à gauche et de gauche à droite (*boustrophêdon*, lignes tracées en manière de sillons). « Les Grecs, dit l'*Encyclopédie nouvelle*, en prenant, malgré l'origine sémitique de leur *alphabet*, et après de longues hésitations, l'habitude indienne d'écrire de gauche à droite, auraient-ils obéi, sans s'en rendre compte, au souvenir confus de l'usage de leur mère patrie? Faudrait-il en conclure que lorsqu'ils quittèrent le centre de l'Asie, l'*alphabet* y était connu, et qu'ils avaient conservé, sinon les caractères d'écriture, au moins quelque impression vague de la manière d'écrire usitée chez leurs aïeux et quelque prédisposition secrète à l'imiter? »

IV. — CLASSIFICATION DES CARACTÈRES ALPHABÉTIQUES. L'ordre dans lequel sont ordinairement disposés les caractères alphabétiques des diverses langues est tout à fait artificiel; il n'est fondé que sur un long usage. Mais on peut soumettre chaque *alphabet* à une classification rationnelle, basée sur les affinités naturelles des sons représentés. Nous avons d'abord deux grandes divisions : les *voyelles*, qui représentent des sons proprement dits, et les *consonnes*, qui représentent des articulations. Celles-ci sont en quelque sorte le squelette, celles-là la partie fluide du discours. Notons en passant que les signes voyelles n'existaient pas dans les anciens *alphabets* sémitiques, sans doute en raison de la nature variable des sons vocaux.

Les divers *alphabets* des peuples de l'Europe et de l'Asie occidentale nous présentent généralement les sons de voyelles figurées dans cet ordre *a, e, i, o, u;* mais si l'on cherche à les échelonner suivant une gamme qui marque la relation de l'un à l'autre, on doit écrire *i, e, a, o, u*, ou, dans l'ordre opposé, *u, o, a, e, i*. M. Willis a montré que les sons des différentes voyelles peuvent être produits artificiellement par le passage d'un courant d'air sur l'anche d'un tuyau, et que, suivant l'allongement et le raccourcissement du tube, les voyelles sont émises successivement dans l'ordre que nous venons d'indiquer. Cette succession naturelle se retrouve dans le miaulement du chat (*mi, e, a, o, u*).

Les consonnes se divisent en *consonnes proprement dites*, et en *semi-voyelles* ou *consonnes semi-vocales*. Celles-ci établissent la transition des consonnes proprement dites aux voyelles : telles sont les quatre lettres *r, l, m, n*, qui portent généralement le nom de *liquides*, et auxquelles se joignent le *v*, le *w*, le *j*, le *gl* italien, le ñ espagnol. Il est facile de voir, en effet, que les voyelles et les consonnes ne sont pas séparées par une ligne de démarcation absolument tranchée; *b, p, f, v, w, u*, nous offrent, par exemple, une série très-naturelle; il en est de même de *k, g, j, gl* (ital.), *y, i*. Les liquides doivent être présentées dans cet ordre : *r, l, n, m*, l'émission de voix commençant dans la gorge et s'avançant le long du palais et des dents jusqu'aux lèvres ou dans l'ordre renversé. Les consonnes proprement dites ont été distribuées et classées en groupes qu'on peut appeler physiologiques : 1° *gutturales*, comme γ, κ, χ en grec, et *c, g, ch, q* en latin; 2° *palatales*, 3° *linguales*, caractères propres aux écritures d'origine indienne et représentant des sons qui n'existent pas dans nos langues; 4° *dentales*, comme δ, τ, θ, en grec, et *d, t* en latin; 5° *labiales*, comme β, π, φ en grec, et *b, p, f* en latin; 6° *sifflantes*, comme σ, ξ, ψ en grec, *s, x* en latin, *ch* français. Cette classification est due aux grammairiens indiens.

Voici la classification de l'*alphabet* sanscrit, telle que ces grammairiens l'ont établie. Elle a servi de type pour classer les caractères des autres alphabets.

REPRÉSENTATION PHONÉTIQUE DE L'ALPHABET SANSCRIT, CLASSÉ SELON LE SYSTÈME INDIEN.

Voyelles : a, â, i, î, u, û, ri, rî, lri, lrî.

Diphthongues : e, ai, ô, au.

Consonnes :

	Fortes.	Aspirées.	Ténues.	Aspirées.	Nasales.
Gutturales	ka	kha	ga	gha	nga
Palatales	tcha	tchha	dja	djha	ña
Linguales	t'a	t'ha	d'a	d'ha	n'a
Dentales	ta	tha	da	dha	na
Labiales	pa	pha	ba	bha	ma
Semi-voyelles	ya	ra	la	va	—
Sifflantes	s'a	cha	sa	ha	lra

V. — ALPHABET GREC. Les Grecs n'avaient à l'origine que 16 lettres : c'étaient les 5 voyelles α, ε, ι, ο, υ, et les 11 consonnes β, γ, δ, κ, λ, μ, ν, π, ρ, σ, τ. D'après une tradition, Palamède, contemporain de la guerre de Troie, inventa la double ξ et les trois aspirées θ, φ, χ. On attribuait à Simonide l'invention des doubles ζ, ψ, et des deux longues η, ω; c'est l'alphabet de 24 lettres que les Grecs ont conservé jusqu'à nos jours. A ces 24 signes il faut joindre celui de l'esprit rude (ʽ), qui représente une aspiration aujourd'hui peu sensible, mais qui autrefois l'était bien davantage. Cette aspiration était alors représentée par le signe F, appelé *digamma*, et la plupart des mots grecs dont l'initiale était affectée de ce signe se retrouvent en latin avec l'initiale *f* ou *v;* aussi est-il resté dans cette langue, d'où il a passé dans les nôtres pour y marquer le son de *f* ou *p* aspiré. Le signe υ représente tantôt notre son *u*, tantôt le son de notre *v* fortement articulé, ou même le son de notre *f*. Le son *v* paraît même avoir été celui que l'υ représentait le plus fréquemment dans le grec ancien, et il en est de même encore dans le grec moderne. *A*υ se prononçait en grec *af* ou *av*. Le son *ou*, qui est un son simple et élémentaire, est représenté en grec comme en français par la combinaison de deux lettres, par une diphthongue. Dans le grec moderne, le son élémentaire *i* est représenté à la fois par ι, υ, η, ει, οι; mais le grec moderne nous donne-t-il la valeur phonétique exacte du grec ancien? Il est probable qu'il y avait des nuances très-sensibles dans la prononciation d'un grand nombre de mots où figuraient ces voyelles simples ou combinées, et que ces nuances n'ont pas été conservées. Le son *b* était souvent représenté par la lettre π, surtout après les liquides ν, μ, comme le témoigne le nom moderne de Constantinople *Istamboul*, qui figure, paraît-il, à peu près la prononciation des mots εἰς τὴν πόλιν (*Is tim bolin*).

ALPHABET GREC DISPOSÉ DANS L'ORDRE ORDINAIRE.

Lettres. Maj.	Min.	Noms des lettres.	Valeur.
Α	α	alpha	a.
Β	β	bêta	b, v.
Γ	γ	gamma	g dur.
Δ	δ	delta	d.
Ε	ε	epsilon	e bref.
Ζ	ζ	dzêta	z, ds.
Η	η	êta	ê long.
Θ	θ	thêta	th (peut-être *th* anglais.
Ι	ι	iota	i.
Κ	κ	cappa	k.
Λ	λ	lambda	l.
Μ	μ	mu	m.
Ν	ν	nu	n.
Ξ	ξ	ksi	x.
Ο	ο	omicron	o bref.
Π	π	pi	p.
Ρ	ρ	rô	r, rh.
Σ	σ ou ς	sigma	s.
Τ	τ	tau	t.
Υ	υ	upsilon	u, v, f.
Φ	φ	phi	f, ph.
Χ	χ	khi	k, kh, ch dur.
Ψ	ψ	psi	ps.
Ω	ω	oméga	ô long.

CLASSIFICATION NATURELLE DE L'ALPHABET GREC.

Voyelles simples		α, ε, η, ι, ο, ω, υ.
Diphthongues		αι, αυ, ει, ευ, ηυ, οι, ου, ωυ, υι.
Consonnes	Gutturales	γ, κ, χ.
	Dentales	δ, τ, θ.
	Labiales	β, π, φ.
	Semi-voyelles	ρ, λ, μ, ν, υ.
	Sifflantes	σ, ξ, ψ, ζ.

VI. — ALPHABET ROMAIN. 16 lettres seulement composaient, dit-on, à l'origine, l'*alphabet* romain : 5 voyelles : *a, e, i, o, u;* 11 consonnes *b, c, d, f, l, m, n, p, r, s, t*. Plus tard, à ces 16 lettres vinrent se joindre les consonnes *g, h, k, q, z, x* et la voyelle *y*, ce qui fit 23 lettres, auxquelles on peut ajouter les signes composés *æ, œ*, qu'on ne trouve que dans les mots venus du grec, où ils représentent les diphthongues *ai, oi*. Il faut remarquer qu'à Rome les lettres *i* et *u* avaient une double valeur, celle de voyelle et celle de consonne. L'*i* consonne se prononçait à peu près comme *y* anglais ou *j* allemand. L'*u* consonne avait la valeur de *w;* on prononçait *wespa* (guêpe), *wentus* (vent), et non *vespa, ventus*, selon l'orthographe moderne d'une langue ancienne. L'empereur Claude voulut introduire l'usage de trois signes nouveaux pour représenter l'*u* consonne, l'*i* consonne et le son *ps;* mais sa réforme échoua complétement. L'imprimerie fit ce que n'avait pu l'empereur Claude, et l'*alphabet* de la langue latine s'enrichit, après la mort de cette langue, de deux signes *j* (*i* consonne), *v* (*u* consonne).

Les règles de la prononciation du latin sont peu connues. Il paraît à peu près certain que le signe *u* représentait invariablement notre *ou*, et qu'ainsi la diphthongue *au* se prononçait *a ou;* que le signe *y* marquait le son de notre *u* ou plutôt celui de l'upsilon, de l'υ grec (d'où le nom de *i* grec); que le *c* représentait uniquement le son de notre *k* ou du κ grec; que le signe *q* représentait le même son quelquefois légèrement mouillé ou aspiré; que le *ch* des latins marquait le son du χ grec; que le *b* se prononçait généralement *v;* que le *z* correspondait au ζ des Grecs; que le son de *f* n'était point exactement semblable à celui du φ grec; que l'étymologie seule avait introduit à Rome *h, ch, th, ph, rh; h* pour représenter l'esprit rude des mots grecs, *ph* pour représenter φ, *th* pour représenter θ, *ch* pour représenter χ, *rh* pour le ρ surmonté d'un esprit rude.

CLASSIFICATION NATURELLE DE L'ALPHABET ROMAIN.

Voyelles simples		a, e, i, o, u, y.
Diphthongues		æ, ai, au, ei, eu, œ, oi, ou, eu, yi.
Consonnes	Gutturales	c, g, ch, q.
	Dentales	d, t.
	Labiales	b, p, f.
	Semi-voyelles	r, l, v, m, n, j.
	Sifflantes	s, x, z.
	Aspirative	h.

VII. — ALPHABETS CELTIQUES. D'après les témoignages formels de César et de Strabon, l'écriture alphabétique était connue des anciens habitants de la Gaule; mais aucun monument ne nous a conservé les caractères qu'ils employaient. Les Bretons, les Gallois, les Gaëls d'Écosse, n'ont point d'écriture alphabétique qui leur soit particulière. Chez les Gaëls d'Irlande, nous trouvons quatre *alphabets :* l'un s'appelle *bethluisnon*, ses trois premières lettres étant *beth* (*b*), *luis* (*l*) et *noin* (*n*); un autre *bobeloth*, du nom du *boibel* (*b*), et du *loth* (*l*), les deux premières lettres qu'il contienne; le troisième, *abicoteria*, mot qui correspond à notre mot populaire *abécédé;* le quatrième *ogham*, qui signifie écriture. Notons en passant le procédé commun qui a donné naissance au nom que prend dans les diverses langues la série des lettres employées par l'écriture phonographique, et qui rapproche les mots *abécédé, alphabet* (alpha-bêta), *bethluisnon, bobeloth, elementa* (ce dernier mot tire son origine des trois liquides *l, m, n*, qui ont pu se trouver à une certaine époque en tête de l'*alphabet*).

L'*abicetoria* est tout simplement l'*alphabet* anglo-saxon, lequel n'est lui-même qu'une forme locale de l'*alphabet* latin. L'*ogham* est une écriture secrète d'une époque reculée du moyen âge, mais inventée par les Germains et adoptée par les Irlandais. Le *bobeloth* semble une altération, fabriquée à plaisir, des formes barbares de l'alphabet latin au moyen âge. Le fond du *bethluisnon* semble pris dans plusieurs alphabets sémitiques : le samaritain, l'arabe, l'hébraïque moderne; il paraît douteux qu'il soit, comme on l'a prétendu, une des preuves de l'antique civilisation des Irlandais par les colonies phéniciennes.

VIII. — ALPHABETS TUDESQUES. Les *alphabets* tudesques primitifs portent le nom de *runes*, d'écritures *runiques*. Il ne paraît pas qu'on doive faire remonter la formation de ces alphabets plus haut qu'aux temps de la décadence de l'empire d'Occident, ni leur attribuer une autre origine que l'*alphabet* grec et l'*alphabet* latin. « Les premiers d'entre les Germains, dit l'*Encyclopédie nouvelle*, qui essayèrent d'écrire et de composer des ouvrages, commencèrent par se former un *alphabet* sur ceux des Grecs et des Latins, en les modifiant plus ou moins pour en faire servir les caractères à la représentation des sons des idiomes tudesques. Ainsi fit Ulphilas, évêque goth, vers le milieu du IVe siècle; ainsi firent plusieurs autres depuis. Et comme, une fois l'*alphabet* donné, il n'y a rien de plus facile que d'inventer et de fabriquer des *alphabets*, et que cette invention des formes diverses pour les lettres n'est plus qu'une puérilité vulgaire; comme, d'autre part, les alphabets grec et latin étaient loin de donner des signes pour la plupart des sons sifflants et des rauques aspirations des langues germaniques, les lettrés et les moines allemands des siècles qui suivirent celui d'Ulphilas, se mirent à fabriquer à qui mieux mieux des *alphabets* qui vont s'éloignant toujours davantage des formes simples des écritures grecque et latine, et se compliquant toujours davantage de traits bizarres qui en eussent rendu l'usage très-difficile et très-incommode, si jamais on eût essayé de s'en servir. »

Parmi les *alphabets* runiques, nous devons mentionner celui qui est particulier aux Scandinaves, et connu sous le nom de *runes danoises, suédoises* ou *islandaises*. Il se compose presque exclusivement de lignes droites, et n'admet que fort peu de courbes. Formé sur l'alphabet anglo-saxon, il a été en usage pendant plusieurs siècles dans le Danemark, la Norwége et l'Islande. Plus tard les Allemands adoptèrent l'*alphabet* latin dans la forme gothique que lui avait donnée le mauvais goût du XIVe ou du XVe siècle : c'est là l'écriture allemande d'à présent, imprimée ou manuscrite. Les Suédois, les Danois et les Islandais ne se servent également que de l'alphabet latin.

ALPHABET ALLEMAND DISPOSÉ DANS L'ORDRE ORDINAIRE.

Caractères allemands. Maj.	Min.	Noms de ces caractères.	Valeur.
𝔄	𝔞	a	a.
𝔅	𝔟	bé	b.
ℭ	𝔠	tsé	ts.
𝔇	𝔡	dé	d.
𝔈	𝔢	e	e.
𝔉	𝔣	effe	f.
𝔊	𝔤	ghe	gh.
ℌ	𝔥	hâ	h (aspirée).
ℑ	𝔦	i	i.
𝔍	𝔧	iod	i.
𝔎	𝔨	kâ	k.
𝔏	𝔩	elle	l.
𝔐	𝔪	emme	m.
𝔑	𝔫	enne	n.
𝔒	𝔬	o	o.
𝔓	𝔭	pé	p.
𝔔	𝔮	kou	q, k.
ℜ	𝔯	erre	r.
𝔖	𝔰	esse	s.
𝔗	𝔱	té	t.
𝔘	𝔲	ou	ou.
𝔙	𝔳	faou	f.
𝔚	𝔴	ve	v.
𝔛	𝔵	ix	x.
𝔜	𝔶	ipsilonn	y.
ℨ	𝔷	tzède	tz.

CLASSIFICATION NATURELLE DE L'ALPHABET ALLEMAND.

Voyelles		𝔞, 𝔢, 𝔦, 𝔬, 𝔲, 𝔶;
Diphthongues		𝔞𝔢, 𝔞𝔦, 𝔞𝔲 𝔞𝔢𝔲, 𝔢𝔦, 𝔢𝔲, 𝔬𝔢, 𝔬𝔦, 𝔲𝔢;
Consonnes	Gutturales	𝔨, 𝔤, 𝔠𝔥, 𝔮;
	Palatales	𝔨, 𝔰𝔠𝔥;
	Dentales	𝔡, 𝔱;
	Labiales	𝔟, 𝔭, 𝔣, 𝔳;
	Semi-voyelles	𝔯, 𝔩, 𝔪, 𝔫, 𝔧, 𝔴;
	Sifflantes	𝔰𝔰, 𝔠, 𝔷, 𝔵.

IX. — ALPHABETS SLAVES. Tous les *alphabets* connus servant à l'écriture des divers dialectes de la langue slave ont été formés à l'imitation de l'*alphabet* grec. Nous devons mentionner d'abord l'alphabet *cyrillique*, ainsi nommé du nom de son inventeur, Cyrille le philosophe, qui, voulant traduire les Evangiles dans la langue des Slaves de Bulgarie et de Moravie au IXe siècle, se composa un *alphabet* pour marquer les sons particuliers à cet idiome. L'alphabet *cyrillique* est formé de lettres grecques et de caractères empruntés aux alphabets arménien et copte, lesquels procédaient eux-mêmes du grec.

Un autre *alphabet*, nommé *glagolitique* (*glagolie*, nom du *g*) ou *hiéronymique*, parce qu'une fable imaginée pour lui donner crédit en attribuait l'invention à saint Jérôme, fut composé en Dalmatie au commencement du XIIIe siècle. On y reconnaît assez facilement une imitation des majuscules grecques.

Les Bohêmes, les Polonais, ont adopté dès longtemps l'*alphabet* latin en l'appropriant aux sons de leurs langues au moyen de quelques modifications et de quelques additions.

L'*alphabet* russe n'est autre que l'alphabet cyrillique modifié et simplifié en quelques-unes de ses formes.

REPRÉSENTATION PHONÉTIQUE DE L'ALPHABET RUSSE DISPOSÉ DANS L'ORDRE ORDINAIRE.

Nom.	Valeur.	Nom.	Valeur.
As	a	Twerdo	t
Bouke	b	Yk	u
Vadi	v, f	Phest	f
Glaghol	gh	Kher	kh
Dobro	d	Tse	ts
Yest	e. ye	Tschert	tsch
Sevetie	'	Sha	sh
Zelo	z?	Stsha	stsh
Zemla	z	Yer	—
Ische	i, e	Yeri	ui
Kako	k	Yir	e
Lindi	l	Yat	ye
Missal	m	Kse	x?
Nash	n	Kse (2e)	x
On	o	Pse	ps
Pokoi	p	Thita	th
Rtse	r	Ischitze	y
Slovo	s		

L'*alphabet* servien, dérivé également de l'*alphabet* cyrillique, diffère très-peu dans ses formes de l'*alphabet* russe. En raison de sa richesse, nous pouvons le prendre pour type des *alphabets* slaves.

CLASSIFICATION NATURELLE DE L'ALPHABET SERVIEN TRADUIT EN CARACTÈRES LATINS.

Voyelles simples		a, e, i, o, u (pron. ou).
Consonnes.	Gutturales	k, g, ch (pron. k).
	Palatales	th, x.
	Linguales	dj, gj, lj, nj.
	Dentales	d, tg (le *g*. ital. devant *e* ou *i*).
	Labiales	b, p, f.
	Semi-voyelles	r, l, m, n, v, j.
	Sifflantes	s, z, c (*z* ital. et all.). sc (*ch* fr.) cs.

Nous devons faire remarquer que les caractères traduits ici par *th, x* (palatales), *dj, gj, lj, nj* (linguales), représentent des sons qui ne se trouvent pas dans nos langues occidentales. Les derniers (linguales) sont une sorte d'articulation mouillée et aspirée en même temps. Ajoutons qu'une trente et unième lettre de l'*alphabet* servien, dont la forme est assez semblable à celle du *b* latin, joue un rôle analogue à celui que nous avons donné à l'*h*. Elle sert à affermir la voyelle dont elle est suivie, et à indiquer la séparation phonétique de deux voyelles qui ne forment point diphthongue et n'appartiennent pas à la même syllabe.

X. — ALPHABETS NÉO-LATINS. Les alphabets néo-latins se rapportent à l'alphabet romain donné ci-dessus.

REPRÉSENTATION PHONÉTIQUE DE L'ALPHABET ANGLAIS.

	Noms.	Caractères.	Valeur.
Voyelles simples.	é	a	a, ée.
	i	e	é, ie, eu.
	aï	i	i, aï, eu.
	ouaï	y	i, aï.
	o	o	o.
	iou	u	eu, iou.
Diphthongues.		ai	ée.
		ay	ée.
		au	âo.
		aw	âo.
		ea	ie, è.
		ee	ie.
		ei	ie.
		eu	iou.
		ew	iou.
		ie	ie, aï.
		oa	ô.
		oi	oï.
		oy	oï.
		oo	ou.
		ou	aou.
		ow	aou.
Consonnes.	bi	b	b.
	ci	c	k, s, ch.
	—	ch	k, tch.
	di	d	d, dj.
	eff	f	f.
	dji	g	gh, dj.
	êtche	h	h.
	djé	j	dj.
	ké	k	k.
	ell	l	l.
	emm	m	m.
	enn	n	n.
	pi	p	p.
	kiou	q	q.
	arr	r	r.
	ess	s	s, j, ch.
	—	sh	ch.
	—	sc (dev. *i*).	ch.
	—	ss (dev. *i*).	ch.
	ti	t	t, ch, tch.
	—	th	s, z (pr. le bout de la langue entre les dents).
	vi	v	v.
	dobliou	w	iou.
	ex	x	ks, kch, gj.
	zedd	z	z, j.

REPRÉSENTATION PHONÉTIQUE DE L'ALPHABET ITALIEN.

	Noms.	Caractères.	Valeur.
Voyelles.	a	a	a.
	é	e	é.
	i	i	i.
	o	o	o.
	ou	u	ou.
Consonnes.	bé	b	b.
	tché	c (devant *a, o, u*)	k.
	—	c (devant *e, i*)	tch.
	—	ch	k.
	dé	d	d.
	ef	f	f.
	dgé	g (devant *a, o, u*)	gh.
	—	g (devant *e, i*)	dj.
	—	gl	ll mouillées.
	—	gn	gn (dans châtaigne).
	—	gh	gh.
	acca	h	h.
	el	l	l.
	emm	m	m.
	enn	n	n.
	pé	p	p.
	cou	q	k.
	err	r	r.
	ess	s	s dur.
	té	t	t.
	vé	v	v.
	dèzta	z	dz ou ds.

REPRÉSENTATION PHONÉTIQUE DE L'ALPHABET ESPAGNOL.

	Noms.	Caractères.	Valeur.
Voyelles.	a	a	a.
	é	e	é.
	i	i	i.
	o	o	o.
	ou	u	ou.
Consonnes.	bé	b	b.
	cé	c (devant *a, o, u*)	c (devant *a, o, u*).
	—	c (devant *e, i*)	— (*th* dur angl.)
	tché	ch	tch.
	dé	d	d (à la fin des mots se pron. comme le *th* dur anglais).
	éfé	f	f.
	gé	g (devant *a, o, u*)	g dur.
	—	g (devant *e, i*)	— (*ch* allemand).
	—	gn	gn dur (comme dans *stagnation*).
	atché	h	h.
	jota	j	— (*ch* allemand.)
	élé	l	l.
	eillé	ll	ll mouillées.
	émé	m	m.
	éné	n	n.
	égné	ñ	gn doux (comme dans *espagnol*).
	pé	p	p.
	cou	q	q.
	erré	r	r.
	essé	s	s dur.
	tè	t	t.
	vé	v	v.
	equiss	x	cs (à la fin des mots se pron. comme le jota adouci).
	igriega	y	y.
	zéta	z	— (*th* doux angl.)

Il faut remarquer que les sons produits en français par *oi, eu, u, e* muet, *j*, n'existent pas dans les langues espagnole et italienne. Il en est de même des voyelles nasales : *an, en, in, on, un*, etc.

CLASSIFICATION NATURELLE DE L'ALPHABET FRANÇAIS.

Voyelles simples		a, â, e, é, è, ê, i, î, o, ô, u, û, y.
Voyelles composées		ai, aî, au, ay, eau, ei, eu, eû, ey, œ, œu, oi, oî, ou, oû, oy.
Voyelles nasales		ain, aim, an, aon, ein, en, em, eun, in, im, on, om, un, um, yn, ym.
Consonnes.	Gutturales	g (devant a, o, u), c (devant a, o, u), k, q, ch (en certains cas).
	Dentales	d, t.
	Labiales	b, p, f.
	Semi-voyelles	r, l, m, n, ll (mouillées), gn (doux), v, w, j, g (devant e, i).
	Sifflantes	s, z, x, t (en certains cas), c (devant e, i), ch.

Il faut remarquer que le tableau qui précède nous montre, rangés méthodiquement, les sons de notre langue et non les caractères qui représentent ces sons. En réalité, notre alphabet, comme les autres alphabets néo-latins et surtout l'alphabet anglais, se refuse à toute classification naturelle.

D'abord la valeur phonétique de chaque lettre est loin d'être constante. Nous voyons en effet le même caractère servir à représenter des sons souvent très-différents. *Y* a la valeur tantôt d'un seul *i*, tantôt de deux *i*. *E* représente cinq sons différents (*é*, *è*, *ê*, *e*, *a*). La voyelle nasale *en* se prononce tantôt *an*, tantôt *in*. *G* et *c*, qui sont des gutturales devant *a*, *o*, *u*, cessent de l'être devant *e*, *i*. *S*, entre deux voyelles, se prononce comme *z*. *T*, suivi d'un *i* et d'une autre voyelle, prend très-souvent la valeur de *s*. *X* représente à la fois *cs*, *gs*, *gz*, *ss*, ou même *s* (comme dans Xaintrailles).

Un grand nombre de nos lettres sont très-souvent muettes, c'est-à-dire dépourvues de toute valeur phonétique : telles sont, sans parler de *e* muet, de *h* muet, auxquels le mot *muet* est spécialement appliqué, les consonnes qui terminent les mots *clef*, *baril*, *étang*, *croix*, *nez*, *sot*, etc. Des syllabes entières doivent s'écrire, qui sont nulles et non avenues pour la prononciation : telle est la syllabe *ent* dans les verbes (*modifi-ent*, *finiss-ent*, *aim-ent*, etc.). Dans certains mots, comme *guerre*, un *u* muet vient se placer après le *g* uniquement pour lui conserver le son dur. Dans d'autres, comme *gageure*, un *e* muet interposé donne au *g* le son du *j*. Avant l'introduction de la cédille, l'*e* muet jouait un rôle semblable après le *c* devant les lettres *a*, *o*, *u*; on écrivait : *nous commenceons*, comme on écrit *nous mangeons*.

Le même son peut être représenté par plusieurs caractères. Ainsi le son *o* est représenté par la voyelle *o* et par les combinaisons de voyelles *au*, *eau*. Le son *é* est représenté par la voyelle *e* et par les combinaisons de voyelles *ai*, *ei*, *ay*, *ey*. L'articulation du *c* dur peut être rendue par *c*, *k*, *q*, quelquefois par *ch*. Celle de *s* est exprimée dans certains cas par *ç*, par *c* (devant *e*, *i*), par *t*, par *x*. Celle de *f* peut être rendue par *ph*; celle du *j*, par *g* (devant *e*, *i*); celle du *z*, par *s* (entre deux voyelles).

Enfin des sons simples, particuliers à notre langue, n'y ont aucun signe représentatif et se marquent quelquefois par deux ou trois lettres méconnaissables à l'oreille : *an*, *en*, *on*, *un*, *ain*, *ein*.

On voit que notre *alphabet* ne peut donner qu'une idée fausse de notre orthographe. Il semble que, dans les langues modernes, les lettres aient en partie perdu le caractère primitif de l'écriture alphabétique. Au lieu de se subordonner constamment aux sons pour les fixer, elles représentent souvent la tradition graphique, quels que soient les changements que le temps ait apportés dans la prononciation : ce sont en réalité les sons et les articulations qui viennent d'une façon tout à fait arbitraire s'appliquer aux lettres et combinaisons de lettres pour les traduire à l'oreille, non les lettres et combinaisons de lettres qui s'appliquent aux sons et articulations pour les représenter. « Pour l'orthographe française, dit Voltaire, l'habitude seule peut en supporter l'incongruité : *paon* qu'on prononce *pan*, *Laon* qu'on prononce *lan*, et autres barbaries pareilles font dire

Hodie que manent vestigia ruris.

Les lettres qu'on écrit et qu'on ne prononce pas sont nos anciens habits de barbares que nous avons conservés au milieu du progrès de la civilisation. » — « Les Européens modernes, dit Volney, trouvant l'*alphabet* tout organisé, l'ont endossé comme une dépouille du vaincu, sans examiner s'il allait à leur taille : aussi notre *alphabet* et celui des Anglais sont-ils de véritables caricatures. »

XI. — COMPARAISON DES DIVERS ALPHABETS. On peut comparer les divers *alphabets* au point de vue de leur richesse, au point de vue de la perfection avec laquelle est atteint le but de l'écriture alphabétique, qui est de peindre la voix; au point de vue de l'espèce de sons et d'articulations qui prédomine dans chaque langue; enfin au point de vue de la forme, plus ou moins déliée, plus ou moins massive des caractères adoptés.

La richesse d'un *alphabet* est la quantité d'articulations et de sons différents dont il possède la représentation. L'*alphabet* sanscrit, qui possède 5 voyelles brèves, 5 voyelles longues, 4 diphthongues, 34 consonnes, en tout 48 signes distincts, forme le système le plus riche de caractères alphabétiques que l'on ait encore inventé. Les alphabets slaves sont plus riches que les alphabets néo-latins : de là la facilité qu'ont les slaves à apprendre nos langues.

La perfection d'un *alphabet* consiste à posséder autant de caractères divers dans l'écriture qu'il y a de sons différents dans la langue parlée; de telle sorte que chaque caractère désigne toujours le même son, que chaque son soit toujours représenté par le même caractère, en un mot qu'à chacun des éléments prononcés corresponde un signe distinct, ni plus ni moins. « Les sons et les articulations, dit Volney, sont des êtres simples, non divisibles à l'ouïe; il s'ensuit que leurs signes représentatifs dans un système alphabétique bien organisé doivent participer à leur nature. Par conséquent, il doit être de principe général et constant que chaque son, chaque articulation ait pour signe représentatif une seule et même lettre appropriée; qu'une lettre ainsi appropriée ne puisse jamais servir à figurer un autre modèle; il doit être également de principe qu'un son unique, une articulation simple ne puisse jamais être figurée par deux ou trois lettres; qu'une seule lettre ne puisse jamais représenter deux sons, deux articulations. » Plus un *alphabet* se rapproche de cet idéal, moins il est imparfait. L'*alphabet* sanscrit est la plus parfait; les *alphabets* anglais et français, les plus imparfaits des *alphabets* connus.

La comparaison des *alphabets* permet de déterminer, par la nature des voyelles et des consonnes qui prédominent dans chacun d'eux, la région, la latitude où l'idiome a dû prendre naissance et se développer. On peut avec l'*Encyclopédie nouvelle* poser les deux lois suivantes : 1° Tout idiome qui n'a point d'aspirées appartient primitivement à une région voisine de l'équateur; tout idiome qui a beaucoup d'aspirées, à une région tempérée; tout idiome où dominent les gutturales, à une région voisine des pôles. 2° Dans les régions équatoriales, les voyelles ouvertes dominent; dans les régions polaires, ce sont les voyelles fermées cu sourdes, et dans les régions tempérées, les voyelles intermédiaires.

Quant à la forme des lettres, elle présente dans les *alphabets* orientaux quelque chose de compliqué, de lourd, de carré, de monumental, qui rappelle la peinture. On sent que cette écriture est restée ce qu'elle était à sa naissance, qu'elle a duré mais non vécu, que c'est l'enfance de l'art. Cela contraste avec nos écritures occidentales si légères, si déliées, si souples. On a cru pouvoir signaler un certain rapport entre le caractère des divers peuples et la forme des diverses écritures. Ainsi l'immobilité des institutions et des croyances semble empreinte dans les angles et les épaisses lignes droites des écritures orientales.

XII. — ALPHABET UNIVERSEL. Convaincus que la diversité des *alphabets* est un obstacle à la communication des esprits, par conséquent à la diffusion des connaissances, un certain nombre de penseurs, de linguistes, ont vu dans la création d'un *alphabet universel* un problème de la plus haute importance pour le progrès de la civilisation et l'avenir de l'humanité. Résoudre ce problème, ce serait, disent-ils, faire tomber les barrières, supprimer les distances intellectuelles qui séparent les nations; ce serait faire pour les esprits, pour le mouvement et l'échange des idées ce que le chemin de fer accomplit, de nos jours, pour les corps, pour le transport et l'échange des produits. Après la réduction à l'unité des deux modes d'expression de la pensée, la réduction à l'unité des systèmes alphabétiques. La diversité des *alphabets* se lie à leur imperfection et reconnaît la même cause. La peinture des sons a jusqu'ici été empirique, traditionnelle; elle doit devenir rationnelle, scientifique. Les *alphabets* en usage chez les différents peuples sont nés avec la science; ils en ont été la condition et le point de départ; ils ont présidé à ses développements; désormais indignes d'elle, ils sont appelés à disparaître. Aujourd'hui l'humanité est arrivée à cet âge de la pleine réflexion où elle doit juger, réformer, reconstruire, avec une logique consciente d'elle-même, ses créations antérieures. Du reste, l'unité de numération est depuis longtemps déjà un fait accompli; l'unité générale des mesures (en y comprenant l'unité des monnaies) ne tardera pas à se réaliser; n'est-il pas temps de songer à l'unité d'*alphabet*, qui conduit à l'unité de langue, complément et couronnement de toutes ces unités? « La diversité des *alphabets*, dit Volney, subsiste sans aucun motif raisonnable, car si, comme il est de fait, le mécanisme de la parole est le même pour toutes les nations, quelle utilité, quelle raison y a-t-il de le figurer par des systèmes si différents? Si le modèle est un, pourquoi les copies n'auraient-elles pas la même unité? Et quel immense avantage pour l'espèce humaine, si de peuple à peuple, tous les individus pouvaient se communiquer par un même langage! Or, le premier pas vers ce but élevé est un seul et même *alphabet*. » — « La création d'un *alphabet universel*, dit M. Féline, intéresse au plus haut degré la politique intérieure de tous les grands Etats. Les sujets de la France parlent allemand, italien, breton, basque, arabe et nombre de patois qui diffèrent beaucoup du français. Ceux de l'empire Britannique parlent gallois, irlandais, écossais, et font usage d'une multitude d'idiomes dans de nombreuses colonies. La Russie, disent les géographes, compte plus de 100 langues différentes, dont 27 principales. L'Autriche en compte également une quantité considérable dans ses divers Etats. Les Etats-Unis sont peuplés en partie d'émigrants venus de toutes les contrées du monde... Toutes ces nations doivent appliquer tous leurs efforts à se faciliter réciproquement l'étude de ces nombreux idiomes, surtout de celui qui est adopté par le gouvernement dans chaque pays. Elles atteindraient assurément ce but en appliquant à l'*alphabet* toutes les simplifications dont il est susceptible, et en le rendant commun à toutes les langues. »

Le premier qui mit positivement, et l'on peut dire officiellement, à l'ordre du jour la question de l'*alphabet universel* fut Volney. Voici quelle fut chez lui l'origine de cette préoccupation. Etant en Syrie, il voulut apprendre l'arabe, et se livra aux divers exercices qu'exigeait cette étude. Il demandait souvent à son professeur de prononcer devant lui les noms des objets les plus usuels; il écoutait ces mots avec une extrême attention, et pour en bien fixer les sons dans sa mémoire, il les écrivait avec l'*alphabet* romain, qui est le nôtre. Soumis à une telle épreuve, notre *alphabet* ne pouvait manquer de laisser voir ses imperfections et ses lacunes. De là, pour un esprit logique, la double nécessité de corriger les premières et de combler les secondes, c'est-à-dire de réformer l'*alphabet* français pour le mettre d'accord avec la raison, et de le compléter avec des signes représentant les sons inconnus à nos nationaux, pour le rendre accessible aux mots des langues étrangères les plus difficiles. En 1818, Volney résuma ses opinions à ce sujet dans un ouvrage intitulé : l'*Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques*, ouvrage élémentaire destiné à tout voyageur en Asie; et lorsqu'il mourut en 1820, il mit, par son testament, à la disposition des deux académies, française et des inscriptions, un capital de 24,000 francs, lequel devait être consacré à propager et à encourager tout travail tendant à donner suite à sa méthode de transcrire les langues asiatiques en lettres européennes régulièrement organisées.

Après Volney, et à l'occasion de son testament, un philosophe français de l'école de Condillac, Destutt de Tracy, s'appliqua à indiquer quelle marche on pouvait et l'on devait adopter dans la confection de l'*alphabet universel*. « Pour une langue comme pour mille, la difficulté, dit-il, consiste à bien saisir toutes les modifications appréciables de la voix humaine, et à les représenter chacune, toujours par un caractère convenable qui lui soit propre et qui ne serve jamais à une autre. Or, si le problème était bien résolu pour une seule langue, il le serait par cela même pour toutes, sauf le besoin d'ajouter un petit nombre d'autres caractères à mesure qu'il se trouverait dans les différentes langues quelques articulations ou quelques voix qui ne seraient pas en usage dans celle qui aurait servi de premier type. Or, cela ne serait ni bien fréquent, ni bien difficile. Par toutes ces raisons, je pense que pour remplir les intentions du testateur (Volney), quand même, contre mon opinion, il n'aurait eu d'autre désir que celui de faciliter l'étude des langues orientales, il faudrait commencer par demander aux concurrents pour le prix, de composer un *alphabet* bien complet pour une seule langue quelconque; or, comme nous sommes Français, je serais d'avis de commencer par la langue française; car, il n'y a que les nationaux, et encore pas tous, qui soient de justes appréciateurs des nuances fines qui distinguent les différentes articulations et les différents sons de leur langue. On mettrait donc pour le moment hors de concours les étrangers, ou plutôt on pourrait les exhorter à faire pour leur propre langue le même travail que nous sur la nôtre. » Il n'est pas sans intérêt de voir comment Destutt de Tracy conçoit la formation d'un alphabet régulier, logique, complet de la langue française. « Le concurrent français, dit-il, sans s'embarrasser d'abord d'inventer des caractères additionnels convenables pour l'écriture ou pour l'impression, prendrait les 50 ou 60 premiers numéros de l'échelle arithmétique, puis il dirait : 1 représente le son *a* dans le mot *patte*; 2 le son *a* dans le mot *pâte*; 3 le son *é* dans la dernière syllabe du mot *fermeté*; 4 le son *e* dans la première syllabe du même mot (*fer*) ou dans la dernière de *succès*; 5 le son *eu* faible de la seconde syllabe de ce mot *fermeté*; 6 le son *eu* fort du mot *feu*; 7 le son *i*; 8 le son *o* dans le mot *cotte*; 9 le son *ô* dans le mot *côte*; 10 le son *an*, etc. Enfin, il désignerait ainsi toutes les voix et toutes les articulations qu'il jugerait devoir distinguer, en ayant soin que chacun de ces chiffres n'en désignât jamais qu'une et toujours la même, et ne fût jamais exposé, comme nos lettres, à avoir tantôt une valeur, tantôt une autre. Ce tableau dressé, son auteur écrirait quelques lignes de prose ou quelques vers avec nos caractères et notre orthographe ordinaire, et mettrait au-dessous de chaque syllabe les chiffres de son *alphabet* qui en expriment les sons, et il serait facile de voir si ces signes les représentent. Sans doute on ne serait pas d'abord d'accord sur ce point; il s'élèverait des opinions diverses tenant au plus ou moins de délicatesse de l'oreille de chacun; de plus, il faudrait multiplier les exemples, afin d'être sûr d'avoir rencontré toutes les difficultés que peut présenter la langue. Mais je suis très-persuadé qu'en assez peu de temps, des juges éclairés tomberaient d'accord et qu'il se formerait une opinion commune. Alors seulement, il serait temps de s'occuper de la formation des caractères qui devraient prendre la place des chiffres. Ce dernier point serait encore plus du ressort des écrivains et des imprimeurs que des littérateurs. »

De nos jours, plusieurs linguistes, entre autres M. Féline, ont abordé le problème de l'*alphabet universel*, en s'attachant d'abord, comme l'avait conseillé Destutt de Tracy, à la réforme de l'*alphabet* français. V. ORTHOGRAPHE.

Le grand obstacle à la création d'un *alphabet* rationnel et universel est la difficulté de déterminer d'une façon précise et définitive tous les sons, toutes les articulations simples et distinctes que la parole humaine peut produire. En réalité, dans cette détermination, il y aura toujours un élément subjectif et conventionnel, parce que les modifications et les variations de la voix sont, par la nature des choses, indéfinies. Telle articulation, sensible chez un peuple, échappe à l'oreille d'un autre peuple. L'arabe, ayant deux façons de faire entendre le *t*, emploie deux signes distincts. Le polonais a deux variétés pour la lettre *l*. Comparez le son du *w* allemand et celui du *v* anglais, vous trouverez qu'ils se rapprochent, mais qu'ils ne peuvent se confondre. Le ω grec et le *f* romain, quoique considérés par les modernes comme ayant la même valeur, sont expressément distingués par Quintilien. L'écriture ne peut jamais être, quoi qu'on fasse, la peinture absolument exacte de la langue parlée, parce qu'il n'y a pas de rapport naturel entre les deux modes d'expression, parce que la voix, cette chose vivante, déborde nécessairement les limites dans lesquelles tous les systèmes de signes écrits en enferment la représentation. « S'il fallait, dit l'*Encyclopédie nouvelle*, reproduire par des signes distincts toutes les nuances de l'échelle vocale en commençant par l'*a*, son le plus ouvert, jusqu'à l'*u* français, son le plus fermé de cette échelle, ainsi que toutes les nuances des organes consonnants, il faudrait des séries infinies de signes distincts que l'on serait obligé de modifier sans cesse; car non-seulement chaque race d'hommes, chaque peuple a des articulations particulières, mais même chaque individu, et la prononciation des mots d'une langue change sensiblement tous les siècles. On n'arrivera jamais à fixer les articulations d'une langue parlée, aussi rigoureusement que l'on fixe par la notation les sons d'un instrument ou ceux de la voix humaine. Une perfection exagérée dans un *alphabet* est donc une chimère. »

Une preuve que la difficulté, la grande difficulté gît ici dans la nature des choses qu'il s'agit d'analyser et de représenter par des signes, c'est le peu d'accord qui règne entre les linguistes sur le nombre des sons et des articulations simples existant dans les diverses langues. Eichhoff porte ce nombre à 50; Volney en compte 52, dont 32 consonnes et 20 voyelles; d'autres 70; Buttner veut qu'il y en ait plus de 300. Notez que l'analyse phonétique d'une seule langue, de celle que l'on parle depuis l'enfance, ne paraît pas donner de résultats sur lesquels il soit plus facile de s'entendre. « Il y a, à ce sujet, avoue M. Erdan dans les *Révolutionnaires de l'a b c*, de grandes disputes entre les réformateurs de l'*alphabet* français. » M. Féline n'admet dans notre langue que 35 sons; M. Leray en compte 38 ou 39; M. Martin Breton 31, dont 12 voyelles et 19 consonnes.

Quoi qu'il en soit, ne désespérons pas, et appelons de tous nos vœux l'*alphabet universel*, qui aura pour conséquence la *langue*, et, un jour, la *fraternité universelle!*

ALPHABÉTAIRE adj. (al-fa-bé-tè-re — rad. *alphabet*). Qui concerne l'alphabet, qui a rapport à l'alphabet : *Système, méthode* ALPHABÉTAIRE. *Principes* ALPHABÉTAIRES. *C'est par une pure convention* ALPHABÉTAIRE *que* AU *se prononce* O. *Dans un système* ALPHABÉTAIRE *logiquement fait, un son devrait être représenté par une lettre unique; dans le nôtre, le son* AN *peut revêtir plus de vingt formes différentes. Il suffit d'ouvrir un livre et d'en lire dix lignes pour découvrir l'incohérence de notre système* ALPHABÉTAIRE, *et le peu de rapport qui se trouve entre les signes et les sons qu'on a voulu leur faire représenter.* (Ch. Nod.)

— *Table alphabétaire*, Tableau comparatif des différents alphabets.

ALPHABÉTIQUE adj. (al-fa-bé-ti-ke — rad. *alphabet*). Qui a rapport, qui appartient à l'alphabet; qui est selon l'ordre des lettres de l'alphabet : *Table* ALPHABÉTIQUE. *Ordre* ALPHABÉTIQUE. *Nous demandons seulement si au temps de Thaut on écrivait en hiéroglyphes ou en caractères* ALPHABÉTIQUES. (Volt.) *Pourquoi confondre l'*E *muet, l'*É *fermé, l'*È *ouvert et l'*Ê *circonflexe sous la même appellation* ALPHABÉTIQUE? (Ch. Nod.) *L'ordre* ALPHABÉTIQUE *a été généralement suivi, mais avec quelques modifications.* (Pelletier.) *L'écriture* ALPHABÉTIQUE *est, depuis une haute antiquité, le privilège particulier des Sémites.* (Renan.)

— Par anal. et fam. *Faire une chose par ordre alphabétique*, La faire avec poids et mesure, dans un ordre systématique : *Les documents de la sagesse humaine étaient rangés* PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE *dans l'*Encyclopédie. (Chateaub.)

Table, histoire, aventure, enfin quoi que ce soit,
Par ordre alphabétique est mis en son endroit.
BOURSAULT.

Je ne puis oublier l'appétit méthodique
De Géta, qui mangeait *par ordre alphabétique*.
BERCHOUX.

ALPHABÉTIQUEMENT adv. (al-fa-bé-ti-ke-man — rad. *alphabet*). Dans l'ordre de l'alphabet : *Ranger des pièces* ALPHABÉTIQUEMENT.

ALPHABÉTISANT (al-fa-bé-ti-zan) part. prés. du v. Alphabétiser.

ALPHABÉTISER v. a. ou tr. (al-fa-bé-ti-zé — rad. *alphabet*). Lire, épeler l'alphabet : *Les enfants* ALPHABÉTISAIENT *tous ensemble; ils faisaient un grand bruit.* ‖ Classer par ordre alphabétique : *Il faut* ALPHABÉTISER *ces pièces, ces notes.* Peu usité.

ALPHABÉTISTE s. m. (al-fa-bé-ti-ste — rad. *alphabet*). Inventeur d'un alphabet. Mot créé par Ch. Nodier.

ALPHANET ou **ALPHANETTE** s. m. (al-fa-

nètt). Faucon. Oiseau de proie du nord de l'Afrique, très-estimé pour la chasse au vol et à terre :

. . . . . . L'un à l'autre soutenait
Que l'alète au grand vol ne vaut pas l'*alfanet*.
V. HUGO.

‖ On dit encore ALPHANESSE.

ALPHARD ou **ALFARD** s. m. (al-far). Astron. Etoile de la constellation de l'Hydre. Elle s'appelle aussi *Cœur de l'Hydre*.

ALPHE s. m. (al-fe — du gr. *alphos*, blanc). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des longicornes, renfermant sept ou huit espèces, originaires du Brésil et de la Guyane.

ALPHÉE s. m. (al-fé — du gr. *alphos*, blanc). Crust. Genre de crustacés décapodes, de la famille des macroures, renfermant une douzaine d'espèces, qui habitent pour la plupart les mers des Indes et des Antilles, et dont un petit nombre seulement se trouvent dans la Méditerranée.

ALPHÉE, chasseur, épris de la nymphe Aréthuse, que Diane, pour la dérober à ses poursuites, changea en une fontaine de l'île d'Ortygie, près de la Sicile. Lui-même, transformé en un fleuve de l'Elide, qui coule en plusieurs endroits sous terre, allait mêler ses eaux par des voies souterraines à celles de l'Aréthuse; on rapportait que des objets jetés dans le fleuve avaient reparu dans la fontaine.

ALPHÉE (saint), martyr en Palestine, au IVe siècle. Fête le 17 novembre.

ALPHÉEN adj. m. (al-fé-ain — rad. *alphée*). Crust. Qui ressemble à un alphée.

— s. m. pl. Tribu de crustacés décapodes, de la famille des macroures, ayant pour type le genre alphée.

ALPHÉNIC, **ALPHŒNIX** ou **ALFÉNIC** s. m. (al-fé-nik — du gr. *alphos*, blanc). Sucre candi, sucre d'orge.

ALPHÉNOR. Myth. Un des fils de Niobé et d'Amphion, tué par Apollon et Diane.

ALPHÉRAT s. m. (al-fé-ratt). Astron. Etoile de première grandeur de la constellation d'Andromède, et marquant à gauche l'angle supérieur du grand carré de Pégase. ‖ On dit aussi ALPHÉRAZ et même ALPHARAS.

ALPHESTE s. m. (al-fè-ste — du gr. *alphêstês*, nom d'un poisson chez les Grecs). Ichthyol. Nom tiré d'Athénée, et qui a été appliqué par quelques auteurs modernes, tantôt à un labre, tantôt à des serrans.

ALPHION, lac du Péloponèse, près des sources de l'Alphée. On l'appelait ainsi parce que ses eaux passaient pour avoir la vertu de guérir la lèpre (en gr. *alphos*).

ALPHIONIE. Myth. Surnom de Diane, à laquelle on avait consacré un bois à l'embouchure de l'Alphée.

ALPHITE s. f. (al-fi-te — du gr. *alphiton*, farine). Antiq. Farine d'orge grillée, dont les Grecs faisaient des gâteaux à l'usage du peuple. ‖ Sorte de danse dans laquelle on imitait les mouvements du laboureur qui sème de l'orge.

ALPHITÉDON s. m. (al-fi-té-don — du gr. *alphitêdon*, de farine). Chirurg. Fracture du crâne, dans laquelle les os sont broyés de manière à ressembler à de la farine.

ALPHITOBIE s. m. (al-fi-to-bî — du gr. *alphiton*, farine; *biô*, je vis). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des mélasomes, renfermant une seule espèce, qui habite l'Europe et vit dans la farine.

ALPHITOMANCIE s. f. (al-fi-to-man-sî — du gr. *alphiton*, farine; *manteia*, divination). Antiq. Divination au moyen de la farine. Elle consistait à faire manger à ceux que l'on soupçonnait d'un crime un morceau de pain de farine grossière, qu'ils devaient avaler sans malaise, sous peine d'être déclarés coupables.

ALPHITOMANCIEN, **ENNE** s. et adj. (al-fi-to-man-si-ain, ène — rad. *alphitomancie*). Antiq. Celui, celle qui pratiquait l'alphitomancie.

ALPHITOMORPHE s. m. (al-fi-to-mor-fe — du gr. *alphiton*, farine; *morphê*, forme). Bot. Genre de champignons microscopiques, qui ressemblent à de la farine répandue sur les feuilles. Il est plus connu et mieux désigné sous le nom d'*érysiphe*.

ALPHITOPOLE s. f. (al-fi-to-po-le — du gr. *alphiton*, farine; *polios*, blanc). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des longicornes, comprenant une seule espèce, qui habite le Sénégal.

ALPHITOSCOPE s. m. (al-fi-to-sko-pe — du gr. *alphiton*, farine; *skopeô*, je regarde, j'examine). Appareil servant à essayer les farines de froment.

ALPHONSE Ier, le **Catholique**, roi des Asturies et de Léon (739-757), fit aux Maures une guerre active, les chassa entièrement de la Galice, de Léon et de Castille; rétablit les villes détruites et construisit un grand nombre d'églises et de monastères.

ALPHONSE II, roi des Asturies de 791 à 835, remporta quelques succès sur les Arabes, fixa sa résidence à Oviédo, et bâtit un grand nombre d'églises et de monastères. C'est sous son règne que fut trouvé à Compostelle un cadavre que les Espagnols ont toujours considéré comme celui de saint Jacques le Majeur.

ALPHONSE III, le **Grand**, roi de Léon et des Asturies (866-910). Il eut à lutter contre de nombreuses révoltes des grands, illustra son règne par plus de trente campagnes et par de nombreuses victoires remportées sur les Maures, conquit le royaume de Léon et agrandit ses Etats d'une partie du Portugal et de la Vieille-Castille. Son fils Garcie ayant pris les armes contre lui, il se vit contraint d'abdiquer en sa faveur, et mourut deux ans après, en 912, au retour d'une expédition contre les Maures. On le croit auteur d'une *Chronique des rois d'Espagne*, depuis Wamba jusqu'à Ordogno, son prédécesseur.

ALPHONSE IV, le **Moine**, petit-fils du précédent, roi de Léon et des Asturies (924-27), abdiqua en faveur de son frère Ramire, voulut ressaisir le pouvoir et fut jeté dans un couvent, où il mourut en 933.

ALPHONSE V, roi de Léon et de Castille (999-1027), fut tué dans une guerre contre les Maures du Portugal.

ALPHONSE VI, roi de Galice, des Asturies, de Léon et de Castille, fils de Ferdinand Ier, qui partagea ses Etats entre ses trois enfants, régna de 1065 à 1109. A la mort de Sanche II, son frère, qui périt assassiné, il recouvra la Castille, après avoir fait serment entre les mains du Cid, une des illustrations de son règne, qu'il n'avait pris aucune part au meurtre de Sanche. Il dépouilla ensuite son autre frère, le fit enfermer dans un monastère jusqu'à sa mort, et réunit ainsi sous son sceptre la totalité des Etats qu'avait gouvernés son père. Il fit alors aux Sarrasins d'Espagne une guerre acharnée, remporta sur eux de grands avantages et leur prit Tolède, dont il fit sa capitale. La perte de cette ville jeta l'épouvante chez les Musulmans, qui appelèrent à leur secours les Almoravides d'Afrique. Ceux-ci débarquèrent en 1086, et vainquirent Alphonse dans une sanglante bataille, entre Merida et Badajoz. Il ne se découragea point et lutta encore pendant de longues années, avec des alternatives de revers et de succès, contre les armées musulmanes; mais son fils ayant été tué à la bataille d'Uclez (1108), le chagrin que cette perte lui fit éprouver ne tarda pas à le conduire lui-même au tombeau. Il mourut l'année suivante, laissant le trône à sa fille Urraque.

ALPHONSE VII, le même qu'*Alphonse Ier*, roi d'Aragon.

ALPHONSE VIII, roi de Galice, de Léon et de Castille (1126-1157). Comme tous les princes espagnols de cette époque, il ne cessa de guerroyer contre les Maures, sur lesquels il remporta la brillante victoire de Jaën. Il fonda, en 1156, l'ordre qui devint si célèbre sous le nom d'Alcantara.

ALPHONSE IX, le **Noble** ou le **Bon**, roi de Castille, monta sur le trône en 1158, à l'âge de trois ans. Il poursuivit toute sa vie, avec une ardeur infatigable, le projet de chasser les Maures de l'Espagne. Le succès ne vint pas toujours couronner ses efforts, mais il supporta constamment les revers avec une fermeté supérieure aux événements. Vaincu à la funeste journée d'Alarcos (1195), qui mit l'Espagne à deux doigts de sa perte, il prit une éclatante revanche à la bataille de Tolosa (1212), qui porta à la domination musulmane en Espagne un coup dont elle ne se releva jamais. Il mourut deux ans après. Ce prince joignait à ses qualités guerrières un vif amour pour les lettres et les sciences; c'est lui qui fonda à Palencia (1208) la première université qu'ait eue l'Espagne.

ALPHONSE X, surnommé le **Sage**, c'est-à-dire le *Savant*, roi de Castille et de Léon (1252-84). Appelé par quelques princes allemands, il disputa vainement la dignité impériale à Rodolphe de Habsbourg. Détrôné par son fils don Sanche, il en mourut de chagrin. C'était un des princes les plus éclairés de son temps. L'Espagne lui doit le rétablissement de l'université de Salamanque et son premier code de lois, *las Siete Partidas*. C'est aussi lui qui fit dresser les tables astronomiques appelées de son nom *Alphonsines*.

ALPHONSE XI, roi de Castille de 1312 à 1350. Il gagna sur les Maures la fameuse bataille de Tarifa (1340), et mourut de la peste au siége de Gibraltar.

ALPHONSE Ier, le **Batailleur**, roi d'Aragon et de Navarre, roi de Castille sous le nom d'Alphonse VII, monta sur le trône en 1104. Il avait épousé Urraque, fille d'Alphonse VI, roi de Castille; à la mort de son beau-père, il fit valoir les droits qu'il croyait avoir à sa succession, mais il rencontra une opposition insurmontable dans sa femme elle-même, et après sept années d'une lutte également honteuse pour tous deux, il se vit contraint de renoncer à ses prétentions. Il tourna alors ses armes contre les Musulmans, leur enleva Saragosse, et remporta sur eux plusieurs victoires signalées. Vaincu à son tour devant Fraga, place de la Catalogne, il mourut huit jours après de douleur et de honte (1314). Il avait assisté à vingt-neuf batailles.

ALPHONSE II, roi d'Aragon de 1162 à 1196. Il conquit le Roussillon et le Béarn, et fit la guerre aux comtes de Toulouse. Ce prince cultiva la poésie romane, et on le compte parmi les troubadours.

ALPHONSE III, roi d'Aragon, monta sur le trône en 1285, et mourut en 1291, après la conclusion d'un traité honteux que les rois de France, de Naples, de Castille, le forcèrent d'accepter.

ALPHONSE IV, roi d'Aragon (1327-1336), soutint une guerre ruineuse contre Gênes pour la possession de la Sardaigne, dont le pape lui avait donné l'investiture. La faiblesse que montra ce prince lui fit appliquer le surnom de *Débonnaire*.

ALPHONSE V, le **Magnanime**, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile, succéda à son père Ferdinand le Juste en 1416. A la possession de la Sardaigne et de la Sicile, déjà comprises dans l'héritage paternel, il voulut ajouter la souveraineté de Naples, dont la reine Jeanne II lui promettait la succession s'il voulait la protéger contre le duc d'Anjou, appelé au trône par un parti de mécontents. Toutefois, la discorde éclata bientôt entre la reine et son allié. Après avoir occupé, puis perdu Naples, et fait de longs efforts pour reprendre de nouveau cette ville, Alphonse ne s'en rendit définitivement maître qu'en 1442. Il y mourut en 1458.

Si les titres de ce prince à la gloire s'étaient bornés à une conquête si longtemps disputée, l'histoire, sans doute, ne lui aurait pas donné le surnom de *Magnanime*, qu'il justifia par des qualités étrangères à la guerre et à la politique. Généreux, éclairé, bienfaisant, affable, Alphonse fut le héros de son siècle. Il allait souvent à pied et sans suite dans sa capitale. Comme on lui adressait un jour des représentations sur le danger auquel il exposait sa personne : « Un père, répondit-il, qui se promène au milieu de ses enfants n'a rien à craindre. » Une galère chargée de matelots et de soldats allait périr; Alphonse ordonne qu'on les secoure, on hésite; il s'élança alors dans une chaloupe en s'écriant : « J'aime mieux être le compagnon que le spectateur de leur mort. » Tous les hommes furent sauvés. Sa cour était le rendez-vous des plus illustres savants de l'époque, et il recueillit tous ceux que l'invasion turque avait chassés de Constantinople. On lui reproche cependant le dérèglement de ses mœurs et une prodigalité qui l'entraîna à écraser ses peuples d'impôts.

ALPHONSE Ier (Henriquez), comte, puis roi de Portugal, né en 1109, fils de Henri de Bourgogne, auquel il succéda en 1112, comme comte de Portugal, sous la tutelle d'une mère indigne, qu'il expulsa en 1128. En 1139, après avoir vaincu cinq rois maures à la bataille d'Ourique, il fut proclamé roi par ses soldats sur le champ de bataille. Les cortès et le pape lui confirmèrent cette dignité. Il continua ses conquêtes sur les Maures, s'empara de Lisbonne en 1147, et organisa la monarchie qu'il avait fondée. Il mourut en 1185.

ALPHONSE II, roi de Portugal de 1211 à 1223, petit-fils du précédent, contribua à la victoire d'Alcaçar-do-Sal sur les Maures, promulgua des lois et restreignit les immunités du clergé.

ALPHONSE III, roi de Portugal de 1248 à 1279, fils du précédent. Il conquit les Algarves sur les Maures.

ALPHONSE IV, le **Brave**, roi de Portugal, né à Coïmbre en 1290. Il se révolta plusieurs fois contre son père, Denis le Libéral, auquel il succéda en 1325. Frère et père aussi injuste que fils dénaturé, il persécuta l'infant don Sanche, fit poignarder Inès de Castro, que son fils Pierre avait épousée en secret, et négligea toutes les affaires, dans les commencements de son règne, pour se livrer avec fureur au plaisir de la chasse. Les représentations sévères de ses conseillers parvinrent néanmoins à le rappeler à ses devoirs, et, ligué avec le roi de Castille, son gendre, contre lequel il venait de soutenir une guerre longue et opiniâtre, il prit une part glorieuse à la victoire de Tarifa, remportée sur les Maures en 1340. Il mourut en 1366.

ALPHONSE V, l'**Africain**, roi de Portugal et des Algarves, succéda à son père en 1438, n'étant âgé que de six ans, sous la tutelle de don Pèdre, son oncle, qu'il poussa plus tard à la rébellion par ses injustices, et qui fut tué à la bataille d'Alfarrobeira (1449). En 1458, il passa en Afrique avec une flotte considérable, et s'y empara de plusieurs villes, après une suite de campagnes meurtrières. Il fut moins heureux en Castille, où Ferdinand, époux d'Isabelle, gagna sur lui la bataille de Toro (1476). Il mourut de la peste en 1481.

C'est sous son règne que les Portugais découvrirent les côtes de la Guinée. Ce prince aimait les lettres, et ce fut lui qui fonda, à Coïmbre, la première bibliothèque qu'ait eue le Portugal.

ALPHONSE VI, roi de Portugal (1656-1667). Son incapacité et ses débauches le firent déposer et reléguer dans l'île de Tercère, où il mourut en 1683. Le pouvoir fut exercé par don Pèdre, son frère, qui, par les victoires d'Ameixial et de Villaviciosa, fit reconnaître l'indépendance du Portugal par l'Espagne.

ALPHONSE Ier, roi de Naples, le même qu'Alphonse V, le *Magnanime*, roi d'Aragon. V. ce nom.

ALPHONSE II, roi de Naples, fils de Ferdinand Ier, monta sur le trône en 1494. L'invasion de Charles VIII le força d'en descendre l'année suivante, et il se retira en Sicile, où il mourut quelques mois après.

ALPHONSE (François-Jean-Baptiste, baron D'), administrateur, né dans le Bourbonnais en 1756, mort en 1821. Il fut membre du Corps législatif sous le Consulat, puis préfet de l'Indre et du Gard. Il fit faire de ces départements des statistiques qui ont servi de modèles pour les travaux du même genre. En 1810, il fut chargé d'organiser l'administration de la Hollande, et représenta le département de l'Allier de 1819 à 1821.

ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI (saint). V. LIGUORI.

ALPHONSIE s. f. (al-fon-sî — d'*Alphonse d'Este*, duc de Ferrare). Bot. Genre établi par Kunth et Humboldt dans la famille des palmiers, et qui n'a pas été adopté. La seule espèce qu'il renferme (alphonsie oléifère) appartient au genre élaïs.

ALPHONSIN s. m. (al-fon-sain). Chirurg. Instrument propre à extraire les balles, ainsi nommé de son inventeur, *Alphonse* Ferri (1552). Il est composé de trois branches élastiques maintenues dans un cylindre qui, en jouant sur elles, les rapproche ou leur permet de s'écarter.

ALPHONSINE s. f. (al-fon-si-ne). *Alphonsine de Riom*, Charte donnée en 1270 aux habitants de Riom, par Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, quatrième frère de saint Louis.

Alphonsines (TABLES), tables astronomiques dressées en 1252 par ordre du roi de Castille Alphonse X, le *Sage*, c'est-à-dire le *Savant* (el sabio). On sait que la raison de ce prince était médiocrement satisfaite de l'ordre des phénomènes célestes tel que l'expliquait alors le système de Ptolémée. « Si Dieu m'avait consulté lorsqu'il créa l'univers, disait-il, les choses eussent été dans un ordre meilleur et plus simple. » La complication des hypothèses alors admises en astronomie devenait un argument contre la sagesse divine. L'imperfection des Tables de Ptolémée se manifestant de plus en plus à mesure que se multipliaient les observations, Alphonse X résolut de les corriger, et, dans ce but, réunit dès 1248 les plus célèbres astronomes chrétiens, juifs, arabes, sous la direction de ses précepteurs Al Cabit et Aben Ragel. Après quatre ans de travail, les Tables nouvelles parurent; elles n'avaient pas coûté moins de 400,000 ducats. Elles diffèrent de celles de Ptolémée en deux points principaux : la longueur de l'année est supposée être de 365 jours 5 heures 49 minutes et 16 secondes, évaluation plus correcte que les estimations antérieures, et qui ne dépasse que de 26 secondes les meilleures déterminations modernes. La précession moyenne des équinoxes est fixée à un chiffre qui est la moitié de la quantité réelle, puisqu'il faudrait 49,000 ans pour que les points équinoxiaux pussent décrire la circonférence du globe. Cependant, une inégalité est supposée, et se présenterait périodiquement tous les 7,000 ans, de sorte que la précession moyenne serait alternativement accrue ou retardée de 18 degrés. Ces Tables, qui paraissent arbitrairement fondées sur le nombre 7, furent calculées sur le méridien de Tolède et pour l'année 1256. Les astronomes postérieurs leur accordèrent une médiocre estime, et Tycho-Brahé déplora les 400,000 ducats qu'elles avaient coûté. On trouve une appréciation complète de ces tables, restées d'un usage général jusqu'à Copernic et Tycho-Brahé, dans les œuvres de Delambre : *Histoire de l'Astr. du moyen âge*. Elles furent imprimées pour la première fois à Venise (1483). La Bibliothèque Impériale de Paris possède un exemplaire de l'*édition princeps*.

On donne aussi quelquefois à ces tables le nom de *Tables alonsines*, traduction plus directe de l'Espagnol *Alonso*, Alphonse.

ALPHONSINE (Alphonsine FLEURY, dite Mlle), actrice française, née à Paris en 1829, débuta, à peine âgée de six ans, au Gymnase-Enfantin du passage de l'Opéra; ce théâtre en miniature ayant été fermé, sa carrière artistique fut interrompue. Nous la retrouvons à quinze ans tenant les premiers rôles au théâtre du Petit-Lazari. Engagée bientôt aux Délassements-Comiques, elle y débuta dans un vaudeville en trois actes, la *Bouquetière du Marché des Innocents*. Son esprit, sa verve, son originalité, éclatèrent dans *Polkette et Bamboche*, et elle contribua à la vogue des revues *Gâchis et Poussière*, et *Voilà le plaisir!* Après une courte apparition à la Porte-Saint-Martin, où elle contribua au succès des *Sept-Merveilles du Monde*, elle entra aux Variétés, où nous la voyons maintenant (1864) en pleine possession de son talent et de sa gaieté folle. Dans les *Amours de Cléopâtre*, vaudeville; les *Bibelots du Diable*, féerie; les *Mousquetaires du Carnaval*, vaudeville; l'*Infortunée Caroline*, comédie-vaudeville; l'*Homme n'est pas parfait*, etc., le public, dont elle est l'enfant gâté, la retrouve toujours avec sa belle humeur, sa vivacité d'emporte-pièce et sa verve gaillarde. Mlle Alphonsine est comique, chose bien difficile pour une femme encore jeune et jolie; elle produit, sans manquer de mesure, des effets bouffons analogues à ceux de Grassot, de Ravel et d'Hyacinthe. Elle a compris que la charge, applaudie quand même chez un acteur excentrique, serait dans la femme quelque chose de malséant, et on doit lui savoir gré de cette preuve de goût. Une étincelle du feu de Déjazet petille dans son esprit, et c'est l'actrice de Paris qui a peut-être aujourd'hui le plus de brio grotesque et de cette qualité si rare qu'on appelle au théâtre le *diable au corps*. Certains critiques lui ont re-